

MAITRE NAGEUR

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formateurs professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités aquatiques et de la natation
- Salles de formation équipées
- Centres aquatiques à proximité
- Matériel de sauvetage et de secourisme
- Outils pédagogiques innovants (FOAD...)

ANIMEZ, ENCADRER, SURVEILLEZ !

PASSEZ LE BPJEPS AAN !



SOUS RÉSERVE D'HABILITATION
PAR LA DRAJES DE NORMANDIE
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : N°28 76 06088 76
UAI : N°0763565M



CONTACTS

PASSION SPORTS FORMATION
14 RUE LELEU - 76420 BIHOREL

DAMIEN DUBUS

- 06.08.98.19.55
- damien.dubus@passionfoot.org

MAHER JELLALI

- 06 62 01 46 19
- jellalimaher.b@gmail.com

WWW.PASSIONFOOT.ORG



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

BPJEPS

SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF

MENTION

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

FORMATION EN APPRENTISSAGE

SITE DE VAL-DE-REUIL

FORMATION INCLUSIVE POUR LES
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FORMATION
EN
APPRENTISSAGE



CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire de l'attestation de formation du BNSSA et du PSE1 à jour de recyclage
- Présenter une attestation justifiant de la capacité à réaliser un 400m nage libre en moins de 7'40 minutes.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités aquatiques et de la natation de moins de 3 mois
- Satisfaire aux tests de sélection Passions Sports Formation

CALENDRIER

- Épreuve de sélection le 30 juin et le 2 septembre 2023
- Début de formation : 14 septembre 2023

PRISE EN CHARGE

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par les financeurs de l'apprentissage et de la formation professionnelle

LA FORMATION : 3 GRANDS AXES

- Le CFA vous forme à la mise en oeuvre de projet pédagogique et d'animation
- Il vous apporte les compétences nécessaires à l'exercice du métier de maître nageur sauveteur, tant dans l'apprentissage de la natation que dans les activités d'éveil et d'animation
- Il renforce vos acquisitions en matière de sécurité des pratiquants et des lieux de pratique en milieu aquatique



CONTENUS DE LA FORMATION 4 UNITÉS CAPITALISABLES

- **UC1** : Encadrer tous publics, dans tous milieux et toutes structures
- **UC2** : Mettre en oeuvre un projet d'animation
- **UC3** : Concevoir une séance, un cycle d'animation d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- **UC4** : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en oeuvre une séance, un cycle, d'animation ou d'apprentissage dans les activités de la natation.

BPJEPS AAN

Un diplôme de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'acad"mie de Normandie (DRAJES).

Le BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "Activités Aquatiques et de la Natation" est une formation permettant d'acquérir les compétences dans la conception de projet pédagogique et dans la conduite d'actions d'apprentissage, d'éveil, d'animation, de forme et de santé, bien-être pour tout public et de devenir maître-nageur.

La formation est accessible à tous y compris aux personnes en situation de handicap.



FORMATION EN APPRENTISSAGE DE 16 MOIS

- 2 jours au centre de formation
- 3 jours par semaine et vacances scolaires en structure chez l'employeur